

## Avis de constitution

### SOCIETE « SOCIÉTÉ DE COMMODITÉS AGRICOLES TRAÇABLES »

Siège ABIDJAN – TREICHVILLE, QUARTIER BIAFRA,  
APRÈS LE GARAGE RUSSIE, LOT 571 ET ILOT 73 ;  
PARCELLE 274, Lot 571, Ilot 73

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 06/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIÉTÉ DE COMMODITÉS  
AGRICOLES TRAÇABLES »

Objet : • L'offre de services de consultance en gestion de la chaîne d'approvisionnement : plus spécifiquement la mise en place de programmes de traçabilité des matières premières. Ce, par la collecte de données (cartographie, sondages) ; l'octroi de formations agricoles afin d'optimiser les bonnes pratiques agricoles ; services de « custody » au niveau des centres d'achats.

o Vérification de la traçabilité et de la conformité des produits acquis.

o Développement et gestion de chaînes d'approvisionnement traçables et durables.

o Contrôle et audit des pratiques au sein de la chaîne d'approvisionnement pour garantir la conformité avec les normes de traçabilité.

o Fourniture de support technique et organisationnel aux coopératives agricoles et industriels.

o Formation et sensibilisation des coopératives sur les bonnes pratiques agricoles et les exigences en matière de traçabilité.

o Cartographie polygonale des zones de production et collecte de données sur les planteurs.

o Analyse des données recueillies pour optimiser la mise en conformité et l'implémentation des bonnes pratiques agricoles et la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

o Veille Réglementaire et Normative : Suivi des

évolutions réglementaires et normatives relatives à la traçabilité et au secteur du caoutchouc.

o Adaptation des pratiques de la société aux exigences réglementaires et normatives en vigueur.

• L'achat et la commercialisation sur les marchés nationaux et internationaux, et l'intermédiation de produits agricoles transformés et non-transformés, spécifiquement le caoutchouc, le cacao, le café, l'anacarde, le riz, l'huile, la palme et tout autre produit agricole :

o Acquisition de matières premières traçables et non-traçables auprès de producteurs locaux et internationaux.

o Vente et distribution de caoutchouc traçable sur les marchés nationaux et internationaux.

o Promotion de la valeur ajoutée de la traçabilité auprès des clients et des partenaires commerciaux.

o Mise en relation entre producteurs de matières premières agricoles et industriels, facilitant les transactions commerciales et la création de partenariats durables.

o Négociation de contrats et facilitation des échanges commerciaux entre les parties

• L'offre de services de conseil en Impact carbone. Plus spécifiquement, l'évaluation des émissions de carbone, la mise en place de stratégie de réduction des émissions, le calcul et vérification des crédits carbone, le développement de projets de réduction de carbone, conseil en conformité réglementaire, Optimisation du portefeuille de crédit carbone, formations et sensibilisations, rapports et communication ainsi que l'accompagnement pour les certifications environnementales.

• La distribution (licences) et l'implémentation de logiciels de traçabilité et de mise en conformité avec les différents règlements et standards internationaux tels que l'EUDR et l'ISCC.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN – TREICHVILLE, QUARTIER BIAFRA, APRÈS LE GARAGE RUSSIE, LOT 571 ET ILOT 73 ; PARCELLE 274, Lot 571, Ilot 73

Dirigeant(s) M DE LA SERNA TOMAS HUBERT STEPHANE MARIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07584 du 16/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56028/GTCA/RC/2024 du 16/09/2024

